

Épidémie de coronavirus - Note relative à l'activité partielle

[Voir la version en ligne](#)



## ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS / NOTE RELATIVE A L' ACTIVITÉ PARTIELLE

**Point d'information - 16 mars 2020**

**ADN Tourisme, la nouvelle fédération des organismes institutionnels du tourisme, se mobilise pour vous tenir régulièrement informés des mesures prises au niveau national et pour vous accompagner dans la gestion de la crise du Coronavirus.**

Vous trouverez ci-dessous **une note** rédigée par notre assistance juridique **sur l'activité partielle**.

Elle précise également la procédure, les formalités ainsi que les conséquences du recours à ce dispositif.

La deuxième note résume les annonces fortes du Président de la République lors de son allocution télévisée le 12 mars 2020.

- [NOTE RELATIVE A L' ACTIVITÉ PARTIELLE DANS LE CONTEXTE ACTUEL \(non prises en compte les annonces du Président de La République du 12/3/2020\)](#)
- [LES ANNONCES PRÉSIDENTIELLES](#)

Vous assurant de l'entière mobilisation de la Fédération.

Bien à vous.

L'équipe d' ADN Tourisme.

ADN Tourisme  
15 avenue Carnot 75 017 Paris -  
Tel : 01 44 11 10 30 - Fax : 01 45 55 99 50

Cet email a été envoyé à [jpmancini@offices-tourisme-sud.fr](mailto:jpmancini@offices-tourisme-sud.fr), cliquez ici pour vous désabonner.